



Comité des obstacles techniques au commerce

**SEPTIÈME RÉUNION EXTRAORDINAIRE SUR LES PROCÉDURES
D'ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS**

18 JUIN 2013

Programme¹

Le Comité des obstacles techniques au commerce (le Comité OTC) est convenu en 1995 de tenir régulièrement, à raison d'une fois tous les deux ans, "des réunions des personnes chargées de l'échange de renseignements, y compris les responsables des points d'information et des notifications".² Ces réunions ont pour objet d'offrir aux Membres la possibilité de débattre de questions relatives à l'échange de renseignements et d'examiner périodiquement le fonctionnement des procédures de notification et des points d'information. Elles servent aussi à donner suite aux décisions et recommandations convenues par le Comité OTC pendant les examens triennaux (le rapport sur le dernier examen est reproduit dans le document G/TBT/32).

La septième réunion extraordinaire se tiendra le **18 juin 2013** dans le bâtiment de l'OMC, juste avant la réunion ordinaire du Comité OTC les 17, 19 et 20 juin. Les discussions auront lieu dans le cadre de séances de groupe et porteront sur les sujets indiqués dans le programme ci-joint.

Les Membres, y compris les parties intéressées compétentes de leurs délégations, ainsi que les observateurs et les organismes pertinents à activité normative, sont invités à participer à cette réunion extraordinaire. Les Membres sont invités à communiquer les noms de leurs participants en poste dans les capitales par courriel à Mme Una Flanagan (una.flanagan@wto.org) avec copie à l'adresse suivante: bci@wto.org.)

¹ Les heures sont données à titre indicatif.

² G/TBT/1/Rev.10, page 37.

18 JUIN 2013 (10 heures)

1. NOTIFICATION EN LIGNE: SYSTÈME DE PRÉSENTATION EN LIGNE DES NOTIFICATIONS OTC³

Cette séance a pour objet d'informer les Membres de l'évolution du nouveau système de présentation en ligne des notifications OTC (TBT NSS). Ce système permet de faciliter la présentation des notifications par les Membres. Les délégations suivantes ont exprimé leur intention d'intervenir au cours de cette séance:

- i) **Union européenne:** Tour d'horizon du système de présentation des notifications OTC, M. Cyril HANQUEZ, Architecte applicatif, DG Entreprises et industrie
- ii) **États-Unis:** Utilisation du système de présentation des notifications OTC – L'expérience des États-Unis, Mme MaryAnn HOGAN, Point d'information OMC des États-Unis sur les OTC, Centre national d'information sur la normalisation et la certification (NCSCI)
- iii) **Canada:** Réflexions du Canada sur le système de présentation des notifications OTC proposé, Mme Jillian SENKIW et Mme Andrea SPENCER

2. BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE NOTIFICATION: UTILISATION DES MODÈLES DE NOTIFICATION⁴

Lors du sixième examen triennal, le Comité a rappelé qu'il avait précédemment recommandé l'établissement de procédures communes pour les modalités d'utilisation des différents modèles de notification (addendum, corrigendum, révision, nouvelle notification) lors de la communication de modifications ou de tout autre renseignement relatif à des mesures déjà notifiées. En vue de faire progresser ces travaux, le Comité est convenu de procéder à des échanges de données d'expérience concernant les modèles de notification utilisés par les Membres. Les délégations suivantes ont exprimé leur intention d'échanger des données d'expérience au cours de cette séance:

- i) **Union européenne:** Proposition de l'UE relative à une utilisation cohérente des modèles de notification, Mme Jana KRESTYNOVA, DG Entreprises et industrie
- ii) **Afrique du Sud:** Utilisation des nouveaux modèles de notification, Mme Ronel GREYVENSTEIN, chargée de l'information sur l'OMC/les OTC, Bureau de normalisation sudafricain

3. FONCTIONNEMENT DES POINTS D'INFORMATION⁵

Lors du sixième examen triennal, le Comité a rappelé qu'il était important de disposer de points d'information fonctionnant bien pour garantir la bonne mise en œuvre de l'Accord OTC. À cet égard, le Comité a recommandé que les Membres échangent des données d'expérience au sujet des difficultés rencontrées par les points d'information pour donner suite aux observations et demandes de renseignements; et est convenu d'examiner le fonctionnement des points d'information, y compris pour obtenir un plus grand soutien des parties intéressées du secteur privé à l'égard des services offerts par les points d'information. Les délégations suivantes ont exprimé leur intention d'échanger des données d'expérience au cours de cette séance:

- i) **Bésil:** Services d'échanges de renseignements fournis par le point d'information OMC sur les OTC aux petites et moyennes entreprises, M. Rogerio CORREA, Responsable du Point d'information du Brésil sur les OTC

³ G/TBT/32, paragraphes 17 et 18.

⁴ G/TBT/32, paragraphe 15.

⁵ G/TBT/32, paragraphe 16.

- ii) **États-Unis:** Ajouter de la valeur à l'économie nationale: Point d'information OMC des États-Unis sur les OTC, Mme MaryAnn HOGAN, Point d'information OMC des États-Unis sur les OTC, Centre national d'information sur la normalisation et la certification (NCSCI)
 - iii) **Japon:** Expérience et fonctionnement du point d'information du Japon sur les OTC, M. Daisuke TANAKA, Directeur adjoint, Ministère des affaires étrangères
 - iv) **Chine:** Fonctionnement du point d'information de la Chine sur les OTC, M. WANG Lizhou, DGA du point d'information OMC de la Chine sur les OTC
 - v) **Union européenne:** Point de notification et d'information de l'UE sur les OTC: Amélioration de la communication avec les parties prenantes et activités d'assistance technique récentes, Mme Jana KRESTYNOVA, DG Entreprises et industrie
 - vi) **Malaisie:** Point d'information OMC sur les OTC – L'approche de la Malaisie, Mme Anuja BALACHANDRAN, point d'information de la Malaisie sur les OTC, Département de l'administration des normes (SIRIM Berhad)
-